

canadienne qui espère que cette organisation internationale améliorera la situation en général, assurera la sécurité mondiale et supprimera la guerre.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Honnables sénateurs, je suis confus des bonnes paroles de l'honorable leader vient de prononcer à mon endroit et je l'en remercie sincèrement. Comme je l'ai dit dans ma lettre au premier ministre, rien ne m'aurait fait plus plaisir que de faire partie de la délégation à la conférence de San-Francisco. Toutefois, des obstacles insurmontables qu'il n'est pas nécessaire de mentionner ici m'empêchent d'accepter l'invitation. Je suis heureux de vous dire, honorables sénateurs, que le premier ministre m'a reçu deux fois de la façon la plus gracieuse, la plus amicale et la plus courtoise; il a tout fait pour me décider à assister à la conférence mais, je le répète, il m'est impossible d'aller à San-Francisco.

Je sais que j'exprime l'opinion de tous les membres du Sénat ainsi que la mienne en disant que le premier ministre est heureux de compter parmi les délégués l'honorable leader du Gouvernement en cette enceinte (l'honorable M. King). Il convenait de le choisir non seulement à cause du poste qu'il occupe en cette Chambre mais parce qu'il a eu une longue carrière publique distinguée, en premier lieu comme député à l'Assemblée législative de Colombie-Britannique et ensuite comme membre du Parlement et ministre de la Couronne. Etant donné les connaissances qu'il a acquises et la compétence dont il a fait preuve au cours de sa carrière, il est l'homme tout désigné pour assister à la conférence comme délégué senior du Sénat.

On me permettra aussi de féliciter l'honorable sénateur de La Salle (l'honorable M. Moraud) que l'on a choisi comme deuxième délégué du Sénat. Le premier ministre a eu l'obligeance de me téléphoner à Montréal pour me dire qu'il ne désirait pas que la délégation canadienne compte plus de sept membres; il ajouta que puisque l'autre Chambre avait choisi un délégué de langue française, le ministre de la Justice, il convenait, à son avis, de nommer parmi les membres de notre côté de la Chambre, un sénateur de langue française et surtout un représentant aussi distingué que mon honorable ami de La Salle. Au nom de tous les honorables sénateurs qui siègent de ce côté-ci du Sénat et en mon propre nom, je vous souhaite, Sénateur Moraud, un voyage agréable et sans incident ainsi que beaucoup de succès dans votre mission.

Avant de terminer, je m'associe à l'honorable leader vis-à-vis (M. King) pour renouveler l'espoir, si souvent exprimé au cours de

L'hon. M. KING.

la discussion, qu'on établisse, à la conférence de San-Francisco, des fondements solides et durables pour assurer la paix et la sécurité mondiales.

L'honorable LUCIEN MORAUD: Honnables sénateurs, je désire remercier l'honorable leader du Gouvernement (l'honorable M. King) et l'honorable leader de ce côté-ci de la Chambre (l'honorable M. Ballantyne) des paroles bienveillantes qu'ils ont prononcées à mon endroit. Lors de l'ajournement la semaine dernière, je ne m'attendais pas à être ainsi honoré. On ne m'a fait part de la nomination que dimanche dernier.

Je regrette vivement que l'honorable leader de ce côté-ci de la Chambre, qui possède toutes les qualités requises pour nous représenter à la conférence, n'ait pu accepter l'invitation du premier ministre—et, sans fausse modestie, je tiens à ajouter que bon nombre de mes collègues sont plus en mesure que moi d'assister à la conférence de San-Francisco. J'ai compris, toutefois, que nonobstant mes imperfections, il est de mon devoir de servir. C'est pour moi un grand honneur d'avoir été choisi, mais j'assure les honorables sénateurs que je me rends entièrement compte des obligations que j'ai assumées, ainsi que des résultats que nous attendons tous de cette conférence. Vous pouvez être sûrs que je ferai tout mon possible pour me montrer digne de la confiance qu'on m'a témoignée.

Des VOIX: Très bien.

CONFÉRENCE DE SAN-FRANCISCO

SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend la discussion, ajournée le jeudi 5 avril, sur la motion de l'honorable M. King:

Les Chambres du Parlement sont d'avis qu'il est opportun d'approuver la résolution suivante:

Considérant que le gouvernement du Canada a été invité par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, en son nom et au nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, à se faire représenter à la Conférence des Nations Unies, qui se réunira le 25 avril 1945, à San Francisco, aux États-Unis d'Amérique, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et

Considérant que l'invitation recommande que la Conférence étudie comme base de ladite charte, les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques par les quatre gouvernements qui participèrent aux entretiens de Dumbarton-Oaks, Washington, et

Considérant que le gouvernement du Canada a accepté l'invitation de se faire représenter à cette Conférence,